AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MARTINVILLE,
AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

La séance extraordinaire sur les prévisions budgétaires de l'année 2027 se tiendra :

LE LUNDI 7 DÉCEMBRE 2026
À 18 h 30
À la Salle du Conseil
Au 233, rue Principale Est, Martinville

ORDRE DU JOUR STATUTAIRE

1 Ouverture de la séance extraordinaire
2 Période de questions ne portant que sur les sujets à l'ordre du jour
3 Adoption de l'ordre du jour
4 Adoption du programme triennal des immobilisations 2027-2028-2029
5 Lecture et/ou présentation du budget 2027
6 Période de questions ne portant que sur les prévisions budgétaires 2027
7 Adoption des prévisions budgétaires 2027
8 Levée de la séance extraordinaire

Les membres du conseil prendront en considération les prévisions budgétaires préparées pour la prochaine année financière et adopteront, s'il y a lieu, le budget de l'année 2027.

Donné à Martinville, ce vingt-cinquième (25e) jour de novembre 2026,

Julie Létourneau, greffière-trésorière